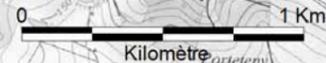
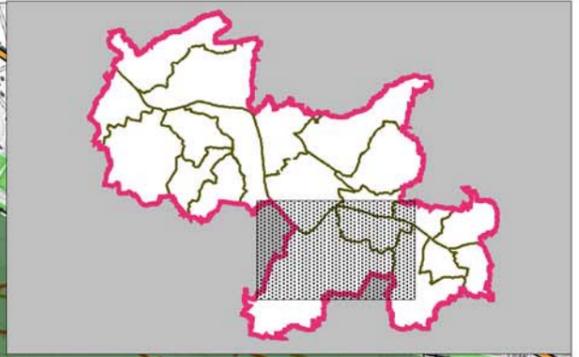
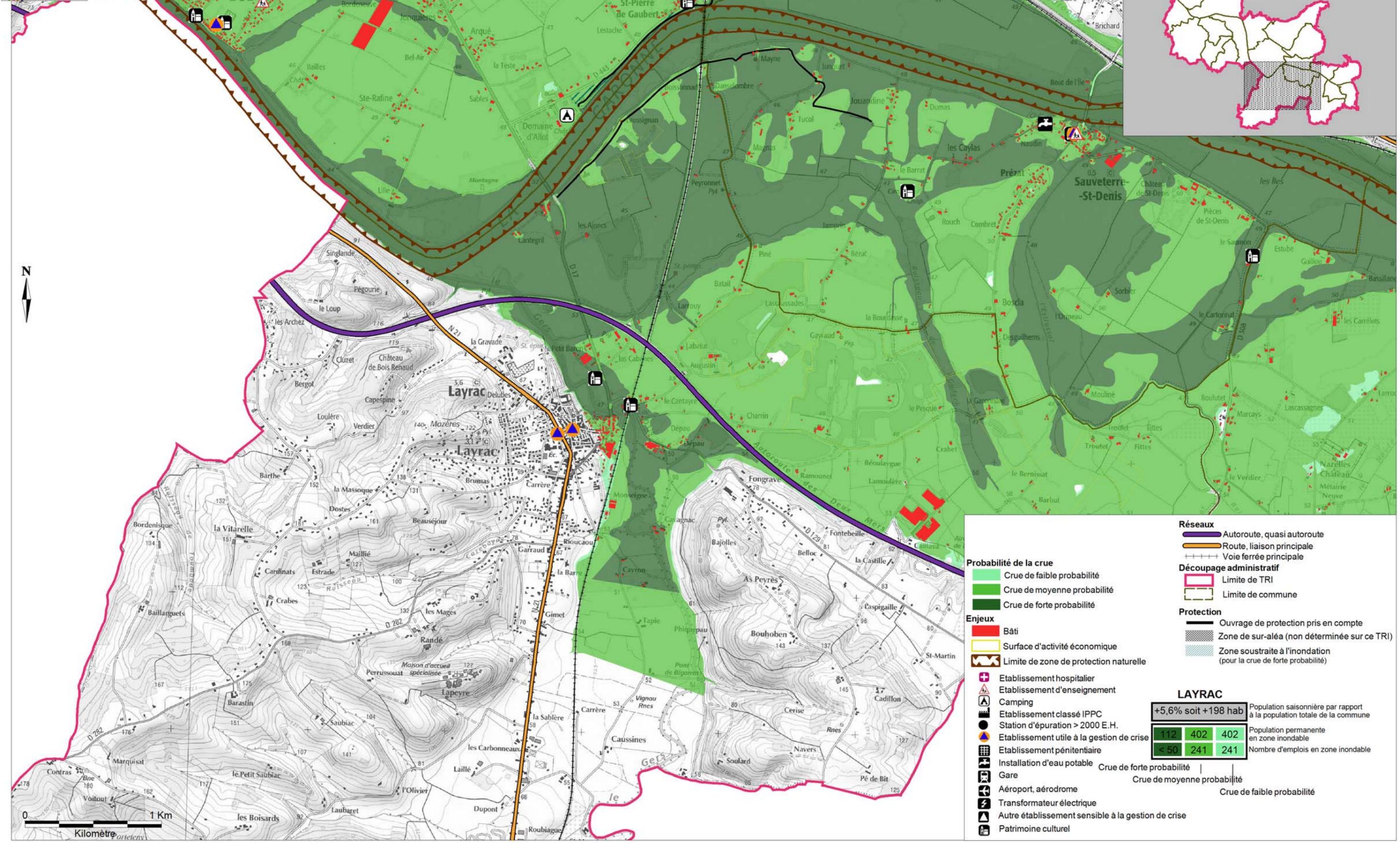


DIRECTIVE INONDATION - CARTE DE RISQUES

TRI D'AGEN - COMMUNE DE LAYRAC

Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer



Probabilité de la crue

- Crue de faible probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de forte probabilité

Enjeux

- Bâti
- Surface d'activité économique
- Limite de zone de protection naturelle

Réseaux

- Autoroute, quasi autoroute
- Route, liaison principale
- Voie ferrée principale

Découpage administratif

- Limite de TRI
- Limite de commune

Protection

- Ouvrage de protection pris en compte
- Zone de sur-aléa (non déterminée sur ce TRI)
- Zone soustraite à l'inondation (pour la crue de forte probabilité)

LAYRAC

+5,6% soit +198 hab			Population saisonnière par rapport à la population totale de la commune
112	402	402	Population permanente en zone inondable
< 50	241	241	Nombre d'emplois en zone inondable

■ Crue de forte probabilité |
 ■ Crue de moyenne probabilité |
 ■ Crue de faible probabilité

Établissements sensibles à la gestion de crise :

- Établissement hospitalier
- Établissement d'enseignement
- Camping
- Établissement classé IPPC
- Station d'épuration > 2000 E.H.
- Établissement utile à la gestion de crise
- Établissement pénitentiaire
- Installation d'eau potable
- Gare
- Aéroport, aérodrome
- Transformateur électrique
- Autre établissement sensible à la gestion de crise
- Patrimoine culturel

Source :
- Fond cartographique : ©IGN, BDTopo© 2015, SCAN25© 2014.
- Donnée : DREAL ALPC, DDT 47 PIGMA (ARS, CG 47, DRAC ALPC, SDIS 47, SIRTAQUI).